



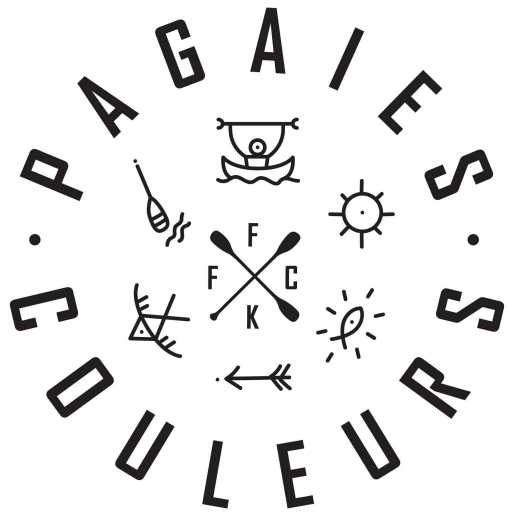
FFCK

Canoë-Kayak et Sports de Pagaie

COMITÉ
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Séquence n°1 : Présentation de la formation

Formation AMFPC 2023



Le parcours de formation

AMFPC : Diplôme FFCK - 1^{er} niveau - Valable 5 ans

- ⇒ Animer et Enseigner bénévolement les sports de pagaie dans un club
- Relais efficace des moniteurs et des entraîneurs des clubs
- Limites d'encadrement : eau calme et classe I, tous sports de pagaie

*je suis bénévole**

16
ANS

18
ANS

AMFPC

Eau Calme – Eau Vive

MFPC

Eau Calme – Eau Vive

CQP CK

Eau Calme – Eau Vive

Attestation
Natation
Sauvetage

Attestation
Natation
Sauvetage

PSC 1



*je peux travailler
contre
rémunération*

1^{ère} PC Verte

2^{ème} PC Verte

1^{ère} PC Bleue

2^{ème} PC Bleue

FINISH

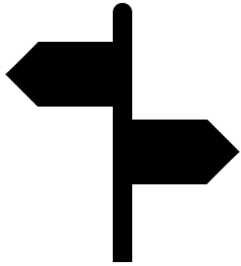


La formation AMFPC



Pourquoi s'engager dans le parcours de formation fédérale:

**joindre l'utile à l'agréable
mieux comprendre sa pratique
participer à la vie associative**



Les enjeux de la formation :

- S'engager dans le processus de formation de cadre sportif
- Prendre du recul sur sa pratique
- Adopter une attitude responsable et participative à la vie du monde fédéral, de son club et de son son projet de pratique
- Comprendre les fondamentaux techniques de l'activité CK et appréhender les mécanismes de l'apprentissage pour progresser individuellement et collectivement

modalité d'inscription:

le prix

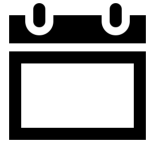
- **Le coût de la formation est de 200€** (tarif préférentiel cdck64), le club peut demander une aide à la formation auprès du département
- le club prend en charge:
 - le prêt de matériel de sécurité (gilets, cordes...)
 - le prêt du matériel de navigation
 - Les déplacements avec les camions du club
- le CDCK64 prend en charge:
 - l'intervention de formateurs professionnels et bénévoles
 - Le livret de formation de la FFCK (Amfpc et Mfpc)
 - Le **Mémento** de la Monitrice et du Moniteur de Canoë-Kayak

- l'hébergement et la restauration ne sont pas pris en charge
- le paiement s'effectue au club

[lien d'inscription](#)

(il n'y a plus de fiche de renseignement l'inscription se fait en remplissant le tableau et les attestations par mail)





Le calendrier de formation

Formation AMFPC - Saison 2022-23 prévisionnel			
04/03/2023	uc1&2 Présentation, navigation sécu EC, 1er pas dans l'encadrement	Salle et terrain	7h (9h30-17h30)
19/04/2023	UC1 - réglementation UC4 : Sécurité en eau-vive	Salle et terrain	7h (9h30-17h30)
20/04/2023	UC2 : Organisation d'une sortie rivière, environnement	Salle et terrain	7h (9h30-17h30)
21/10/23	UC3 UC4 les outils péda, l'analyse technique de sa pratique, bateau directeur EV	Salle et terrain	7h (9h30-17h30)
22/10/ 2023	UC2 : connaissance des différents publics et pédagogie	Salle et terrain	7h (9h30-17h30)

Le contenu de la formation

UC1

- Connaissances règlementaires
- Organisation du CK et vie associative

UC2

- Connaissances des différents publics
- Logistique de séance
- Construction de séance
- Progression pédagogique

UC3

- Pagaies Couleurs

UC4

- Sécurité vis-à-vis de soi
- Sécurité vis-à-vis des autres
- Sécurité vis-à-vis du milieu

Les modalités de formation



- **PHASE 1 : Formation**
 - 2 jours UC1 & 2
 - 2 jours UC3 & 4
 - 1 journée rivière et rappel des contenus
- **PHASE 2 : Mise en situation pédagogique au sein des structures (dès que les conditions sanitaires le permettent, nous privilégierons le présentiel)**
- **Tuteurs** : suivi encadrement, travail sécu
- **Intervenants** : Jean-Baptiste, Bastien, Daniel, Valérie, ...

Les modalités d'évaluation



Épreuve n°1 – épreuve écrite de connaissances générales (QCM) à distance



1.Épreuve n°2 – oral sur des situations pédagogiques possible à distance



1.Épreuve n°3 – épreuves pratiques : sécurité active en eau calme et en eau vive en continu

Les modalités d'évaluation

Pour certifier l'AMFPC :

- Avoir 16 ans révolus
- Avoir suivi l'intégralité de la formation
- Avoir validé **2 pagaies vertes dans 2 disciplines**

Avoir fait [valider par le tuteur son cursus de formation](#)

Posséder l'[attestation de natation sauvetage](#)

Réaliser 6 fiches de séances comprenant chacune 3 situations

transmettre **par écrit 3 [séances](#) encadrées avec 2 publics différents** (*une semaine avant l'examen*) .

- Relater 3 expériences de [participation à la vie associative](#) de différentes structures
- Avoir validé les 3 épreuves
- Encadrer les actions jeunes départementales (challenge, journée découverte, équipe départementale, UNSS)



ATTESTATION DE NATATION SAUVETAGE

(Obligatoire pour l'examen)

Je Soussigné (e) :

Maître Nageur Sauveteur, n° de carte ou diplôme :

Adresse :

Tél :

Certifie que Mme, M

Adresse :

Tél :

A satisfait sous mon contrôle à l'épreuve suivante :

test de 100 mètres en nage libre avec départ plongé puis récupération d'un objet immergé à deux mètres de profondeur

La réussite à ce test fait l'objet d'une attestation de réussite délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme aux exigences de l'article L. 212-1 du code du sport.

Les titulaires des diplômes de surveillant de baignade, de BEESAN, de BPJEPS activités aquatiques et de la natation, de maître nageur sauveteur et de BNSSA ou de tout autre diplôme équivalent, obtiennent de droit l'attestation de « Natation / Sauveteur ».

Fait à : Le :

Certifié exact

Signature :